

Or, le 26 novembre 1662, Riquet, dont nous venons de parler, écrivait à Colbert, alors contrôleur-général des finances, « Monseigneur, je vous écris de ce village de *Bon-Repos*, sur le sujet d'un canal qui pourrait se faire en cette province, pour la communication des deux mers; vous vous étonnez que j'entreprenne de parler d'une chose qu'apparemment je ne connais pas, et qu'un homme de gabelles se mêle de nivellement, *mais vous excuserez mon entreprise.....*»

Il est probable que la correspondance de Zacharie, une fois son plan arrêté, fut dans le même style, puisqu'il *est écrit* que le style c'est l'homme, et que ces deux hommes étaient de la même trempe.

Quoiqu'il en soit de toutes ces conjectures, après des études et des enquêtes nombreuses, la jonction du Rhône à la Loire par un canal fut résolue; et, en l'année 1763, s'enregistrèrent, en faveur de Zacharie, les lettres patentes de cette riche concession.

Le tracé du canal était : de Givors à Rive-de-Gier, en remontant le Gier; de Rive-de-Gier à Saint-Chamond en suivant le cours de la même rivière; et de Saint-Chamond, en prenant le lit du ruisseau de Janon, la ligne navigable arrivait droit à l'étang Patroy, presque aux portes de Saint-Etienne.

A ce point était le partage des eaux, en d'autres termes, la tête et les bras de l'œuvre achevée. Le bras droit versait son urne dans le Rhône à Givors, et le bras gauche versait la sienne dans la Loire au port de Bonthéon, dans la direction du petit village de Saint-Priest.

Ce canal se serait ensuite poursuivi jusqu'à Roanne et aurait relié tous les canaux du centre. Tel était le plan de Zacharie.

Dès que les lettres patentes furent notifiées à la contrée à